

Espace rédaction

Modifier votre site et publier des articles sans code

1 Se connecter à votre espace

- Allez sur [votre-site.fr/admin/](#)
- Entrez le mot de passe transmis par votre prestataire
- Vous accédez au tableau de bord de votre espace rédaction
- Gardez ce mot de passe précieusement — ne le partagez pas

2 Modifier une page existante

- Cliquez sur "Pages" dans le menu
- Sélectionnez la page à modifier
- Modifiez le texte directement dans les champs prévus
- Pour changer une image : cliquez dessus et uploadez votre nouvelle photo
- Cliquez "Enregistrer" — la modification est visible immédiatement
- En cas de doute : ne modifiez pas les champs techniques (slug, meta)

3 Publier un article de blog

- Cliquez sur "Articles" → "Nouvel article"
- Titre : rédigez un titre clair avec votre mot-clé principal
- Contenu : rédigez votre article (minimum 300 mots recommandé)
- Image de couverture : ajoutez une photo représentative
- Catégorie : choisissez la catégorie la plus pertinente
- Cliquez "Publier" — l'article apparaît sur votre blog

4 Bonnes pratiques pour le SEO

- Titre d'article : incluez votre mot-clé principal en premier
- Introduction : résumez le sujet en 2-3 phrases avec le mot-clé
- Structurez avec des titres H2 et H3 pour aérer le texte
- Ajoutez des liens vers d'autres pages de votre site
- Nommez vos images avec des mots-clés avant de les uploader

→ Fréquence idéale : 1 article par mois minimum

5 Que faire en cas de problème

- Ne paniquez pas — rien n'est irréversible
- Si vous avez fait une erreur : rechargez la page sans sauvegarder
- Si vous avez sauvegardé par erreur : contactez votre prestataire
- Pour toute modification complexe : faites appel à votre prestataire

Conseil Publiez régulièrement plutôt que beaucoup d'un coup. 1 article par mois pendant 12 mois vaut bien mieux que 12 articles publiés le même jour.